

# L'écho des CAUE

Les Conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement défendent le patrimoine architectural et paysager de Nouvelle-Aquitaine.



## 📍 Tulle CORRÈZE

### De la « Manu » à la « Fac »

Une ambitieuse opération d'aménagement a été entreprise dans la ville préfecture de Tulle : un campus universitaire est créé sur le site emblématique de la manufacture d'armement.

L'établissement industriel, situé dans le quartier de Souilhac, a façonné la ville pendant quatre siècles. Érigés en 1777 sur les ordres du roi Louis XVI, ses bâtiments s'installent dans les moulins de Souilhac, Fès et Reynac situés le long de la Céronne. L'emplacement est stratégique car l'eau de la rivière offre l'énergie nécessaire au bon fonctionnement des machines. L'acier sert à fabriquer les fusils, le bois est utilisé pour les crosses et le granite pour les meubles. L'entreprise corrézienne bénéficie progressivement de bâtiments propres qui lui assurent un meilleur rendement.

Pendant la Première Guerre mondiale, le site emploie jusqu'à 47 000 ouvriers. Il connaît son apogée dans l'entre-deux-guerres. Son activité génère, en 1940, la construction d'une trentaine de baraquements dans la cité ouvrière de Virevialle. Encore actif au début de la guerre froide, il ferme définitivement en 1990.



En 2017, l'agglomération a pour ambition de donner un nouveau souffle à ce lieu chargé d'histoire. L'objectif de la programmation urbaine consiste à réinvestir le site afin de mettre en place une synergie entre les mondes de l'économie, de la formation, et de l'enseignement supérieur. En créant un véritable tiers-lieu, il s'agit d'ouvrir le quartier sans faire table rase du passé. La conservation du patrimoine, la réhabilitation d'un lieu de mémoire, la rénovation énergétique et l'intégration de constructions neuves sont autant de sujets abordés. Les projets structurent dorénavant le lieu dans une diversité de formes et de typologies bâties. En 2020, Tulle a donné vie à un quartier ouvert, habité et traversé par son histoire. • CAUE 19

[caue19.fr](http://caue19.fr)

## CAUE de la Creuse

Le schéma départemental du tourisme est le cadre d'action destiné à traduire et mettre en œuvre la politique touristique pour les années à venir. Afin d'élaborer le prochain schéma, Creuse Tourisme a organisé des réunions de concertation avec l'ensemble des acteurs touristiques du département. Le CAUE de la Creuse a ainsi animé un atelier autour du cadre de vie local. Après avoir confronté l'image véhiculée, celle d'une campagne idéale, à la réalité du terrain parfois contradictoire, ont été évoqués les leviers mobilisables pour préserver et valoriser ce cadre de vie au bénéfice du tourisme. [www.caue23.fr](http://www.caue23.fr)

## CAUE des Deux-Sèvres

Dans le cadre du label Villes et villages fleuris, le CAUE 79 et le Département ont proposé à l'automne 2021 des conférences « Richesse(s) de nos bourgs ». L'objectif était de faciliter la prise de conscience des élus sur les qualités de leurs bourgs, qui évoluent dans un contexte rural en mutation. Sandra Benhamo, paysagiste, Valérie Jousseau, géographe et Franck Buffeteau, urbaniste, sont intervenus sur la poésie des aménagements ruraux, les mutations sociales, le désir de campagne, la diversité et l'unité des territoires deux-séviens. [www.caue79.fr](http://www.caue79.fr)

## CAUE des Pyrénées-Atlantiques

Un projet de valorisation du Col du Soulor, entre sobriété et identités, est en cours de réflexion. Le Col du Soulor symbolise à lui seul la rencontre entre la nature et les hommes, qu'elle soit dans l'effort, le travail ou le loisir. Perçu comme une halte sur la route thermale, ce site pastoral vivant souffre de maux essentiellement liés à la surfréquentation estivale. Pour y remédier, le futur projet de valorisation, forgé sur la coopération des acteurs institutionnels et sur la concertation avec les usagers, soutenu par les CAUE 64 et 65, mettra à l'honneur des concepts forts : celui de « front de montagne », de « cicatrization paysagère » et de scénographie dédiée à l'identité, l'histoire du lieu et des habitants de la vallée de l'Ouzoum et du Val d'Azun.

Maîtrise d'ouvrage : Communauté de Communes du Pays de Nay & Communauté de Communes de Pyrénées Vallée des Gaves.  
Maîtrise d'œuvre : groupement EMF (mandataire), D'une ville à l'autre, IDEIA.